Article 31 du Règlement

de Shilo—la décimation de l'industrie du camionnage au Manitoba, la réduction de plus de 20 p. 100 de l'effectif du CN, l'établissement possible, pour les trains de CP Rail, de nouveaux parcours qui passeraient par les États-Unis, la suppression quasi complète des services de VIA Rail, la privatisation d'Air Canada qui a entraîné des pertes d'emplois, la quasi-fermeture de la SRC? Quand cela cessera-t-il?

Le message est très simple. Nous serions prospères. Donnez-nous l'aide dont nous avons besoin et que nous méritons et nous nous débrouillerons très bien. En fait, nous vous épaterons.

L'UNITÉ NATIONALE

M. Walter Van De Walle (St-Albert): Monsieur le Président, les membres de la Légion royale canadienne croient en un Canada uni, et ce, depuis la fondation de leur organisme en 1925. Ils reconnaissent la nécessité de modifier notre structure politique, l'appareil gouvernemental et la Constitution. Ils croient qu'à force de compromis et de compréhension, les Canadiens qui conjuguent leurs efforts peuvent surmonter ces obstacles et qu'ils y parviendront.

La Légion royale canadienne s'est prononcée pour: (1) Un Canada fort et uni; (2) une garantie des droits et libertés individuels; (3) une politique pancanadienne des deux langues officielles; (4) une structure politique indispensable pour permettre à notre nation de survivre; et (5) un processus de modification de la Constitution simplifié.

Les séparatistes, non seulement du Québec, mais aussi de l'ouest du Canada, menacent l'unité de notre pays. Ils veulent le diviser. J'exhorte les Canadiens à dire aux gens comme MM. Parizeau, Bouchard et Manning que nous croyons en un Canada uni. Nous sommes fiers d'être canadiens.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, nous avons appris la semaine dernière qu'une entreprise du nom de *Multinational Resources*, inscrite à la Bourse de Vancouver et étroitement liée à des sociétés américaines, avait annoncé son intention d'endiguer la Thompsonnord, qui est un affluent du Fraser, à la hauteur de Vavenby, en Colombie-Britannique, afin de détourner ses eaux vers le bassin hydrographique du Columbia et de

les livrer éventuellement sur le marché californien, à San Diego.

Et cela, au moment même où le gouvernement fédéral entame des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis.

• (1410)

Nous savons que le gouverneur de la Californie a fait savoir le mois dernier qu'il était impatient d'acheter de l'eau douçe du Canada pour son État. On nous rappelle que la proposition de la North America Water and Power Alliance prévoit qu'on endigue et détourne les eaux du Columbia et du Yukon vers les États-Unis et le nord du Mexique. Nous savons en outre que l'Accord de libre-échange Canada—États-Unis n'élimine pas la possibilité que des cours d'eau canadiens soient détournés vers les États-Unis.

J'invite le gouvernement à dire haut et clair que les cours d'eau du Canada ne seront pas vendus aux États-Unis et que notre eau douce nous appartient, que les Canadiens ne permettront pas que leurs cours d'eau soient détournés, en totalité ou en partie, pour que leurs eaux soient vendues aux États-Unis ou au nord du Mexique.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est): Monsieur le Président, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, a dit qu'une assemblée constituante représentait un risque non calculé qui ne valait pas la peine d'être pris.

L'an dernier, le premier ministre Bourassa a pris un risque calculé avec 11 hommes blancs d'âge mûr en complet bleu réunis à huis clos. Il dit qu'il ne le refera plus. Il est disposé à se risquer à négocier, mais seulement avec le gouvernement fédéral. C'est un risque, toutefois, que les Canadiens d'expression anglaise considèrent comme absolument inacceptable parce que le premier ministre du Canada et celui du Québec sont tous deux du Québec.

Une assemblée constituante représente peut-être un risque non calculé, mais c'est un risque que 68 p. 100 des Canadiens à l'extérieur du Québec et 57 p. 100 des Québécois disent vouloir prendre. Cela en fait le seul risque acceptable pour une majorité de Canadiens.

Certes, s'il y a une chose que nous a apprise l'échec de l'Accord du lac Meech, c'est bien qu'un risque ne vaut pas la peine d'être pris s'il n'est pas acceptable à une majorité de Canadiens.